

ANNEXE IIb – RÈGLEMENT D'EXAMEN

Règlement d'examen

ÉPREUVES			Candidats			
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat). Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements privés) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance	
Nature des épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 – Étude technique et préparation d'une intervention	U1	2	Ponctuelle écrite	3h30'	Ponctuelle écrite	3h30'
E2 – Réalisation et contrôle d'une opération de soudage	U2	3	CCF		Ponctuelle pratique	8h
E3 – Évaluation des activités en milieu professionnel	U3	2	CCF		Ponctuelle orale	35 min